

L'air du temps

Commune de
RENCUREL

n°168

Janvier - Février 2018

Sommaire

- **Conseil municipal du 21 décembre :**
A 480, équipements du Col de Romeyère, toit de l'église...
- **Education :** lire, réfléchir, déduire...
- **Travaux dans les Gorges**
- **ADMR :** les services
- **Un nouveau commerce à La Balme :**
L'Atelier fromage
- **Retour sur...** la fête de Noël des écoles
- **Station :** l'espace débutants et son fil neige
- **Rythmes et horaires scolaires** (encart)

La vie de la commune c'est aussi sur :
<http://www.rencurel-vercors.fr/>

Air... d'avenir

L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible, disait Antoine de Saint Exupéry.

Rendre l'avenir possible, c'est une exigence que chacun devra avoir à l'esprit dans cette année charnière où va se décider ce qui est d'intérêt communautaire et ce qui ne l'est pas. L'avenir des équipements du Col de Romeyère où la commune est très engagée (domaine de ski alpin, Centre des Coulmes, Foyer de ski / Salle hors sac, chaufferie, gîte) dépend du projet de développement qui pourra être élaboré et soutenu. Il dépend aussi de la capacité d'investir qu'aura la collectivité pour maintenir les équipements à niveau.

Rendre l'avenir possible c'est aussi, prendre le temps de s'interroger sereinement et en dehors de toute pression de calendrier sur ce qui conditionne ou favorise la réussite des enfants et comment cela peut se traduire dans les faits.

Souhaitons nous donc, ainsi qu'à la commune, une bonne santé et une détermination sans faille pour que 2018 soit une année porteuse d'avenir pour chacun d'entre nous, pour nos proches et pour la commune.

Michel Eymard, maire



Pour ce qui est de l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible.
Antoine de Saint-Exupéry

Le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent une bonne année 2018

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2017

A 480

Les problématiques de congestion du trafic routier dans l'agglomération grenobloise sont connues et tendent à se renforcer un peu plus chaque année. Ces congestions récurrentes nuisent très fortement à l'attractivité et au rayonnement de la grande agglomération grenobloise et du département de l'Isère ainsi qu'à la qualité de vie des riverains.

Un projet est à l'étude et consiste à aménager à 2x3 voies l'autoroute A480 entre la bifurcation A48 / A480 / RN481 et l'échangeur du Rondeau, sous maîtrise d'ouvrage de la société AREA et à restructurer l'échangeur du Rondeau et ses abords pour en améliorer le fonctionnement sous maîtrise d'ouvrage de l'État (Ministère de la transition écologique et solidaire).

L'État, le Département de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole et la société AREA ont signé le 10 novembre 2016 un protocole partenarial qui définit en particulier les objectifs et principes partagés devant guider les solutions d'aménagements, à savoir :

- fluidifier la circulation et fiabiliser les temps de parcours pour l'accès à l'agglomération grenobloise, les échanges internes à l'agglomération et les flux longue distance, au quotidien et lors des migrations touristiques, tout en garantissant la sécurité des usagers ;
- réduire significativement les impacts négatifs de ces infrastructures et de la circulation, sur le cadre de vie des populations riveraines et l'environnement naturel ;
- créer des conditions d'une mobilité durable, ces infrastructures étant une des composantes du système de déplacements.

Le coût global total de l'aménagement de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau est estimé à 348 M€ TTC aux conditions économiques du mois de mars 2016. En termes de calendrier, l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique est prévue fin 2017. Les travaux sont envisagés à compter de 2019.

Le volet concertation de ce projet est un élément pour lequel le Département de l'Isère attache une attention particulière, de même que l'appui de la grande agglomération grenobloise. C'est à ce titre, que la SMVIC et ses communes sont sollicitées pour apporter leur soutien au dossier de projet d'aménagement d'A480 et de l'échangeur du Rondeau.

Le Conseil a émis un avis favorable au projet.

EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté a engagé une réflexion sur les équipements d'intérêt communautaire.

« *L'intérêt communautaire permet de tracer, dans un souci de lisibilité, la ligne de partage, au sein d'une compétence, entre les domaines d'action transférés à la communauté et ceux qui demeurent au niveau des communes. (...)*

C'est le moyen, pour certaines compétences énumérées par la loi, de laisser au niveau communal des compétences de proximité et de transférer à l'EPCI les missions, qui par leur coût, leur technicité, leur ampleur ou leur caractère structurant, s'inscrivent dans une logique intercommunale (mutualisation des moyens, réalisation d'économies d'échelle et élaboration d'un projet de développement sur des périmètres pertinents). (...) »

La question de l'intérêt communautaire des équipements du Col de Romeyère s'est posée dès 2016 lors du toilettage des statuts de la CCBI, la préfecture ayant fait observer que les zones économiques touristiques n'avaient pas

été mentionnées dans le cadre de l'inventaire des zones économiques.

La question ayant été posée à la commune, le Conseil municipal, dans sa séance du 7 septembre 2016, avait émis un avis de principe favorable quant au transfert potentiel des équipements de la station du Col de Romeyère à l'intercommunalité dans la mesure où, comme le prévoient les textes, ce transfert serait accompagné d'un projet de développement. Sachant qu'il appartiendrait à la nouvelle Communauté de communes de se saisir de ce dossier.

Le moment est venu, pour la commune, de formuler une demande expresse à la Communauté de communes afin que l'intérêt communautaire des équipements de la station puisse être étudié et éventuellement soumis à l'approbation des communes membres de la SMVIC.

Lors de sa séance du 21 décembre 2017, à l'unanimité, le Conseil municipal s'est prononcé favorablement à cette demande.



CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE

DIVERS POINTS CONCERNANT LA STATION

Chaufferie

Les prix des fournitures étant stables, le marché de fourniture de bois décheté et les contrats de vente de chaleur sont reconduits, pour la saison de chauffe 2017-2018, au même prix que pour la saison de chauffe 2016-2017.

Foyer de ski

Deux questions se posent au sujet du foyer :

- Actuellement, le Foyer nordique et le Ski-Club occupent un local public et y déploient une activité « commerciale » sans qu'un véritable contrat les lie à la collectivité.
- D'autres prestataires touristiques sont à la recherche de locaux sur le Col, pour la saison d'hiver mais aussi pour la saison estivale.

Ces questions avaient été évoquées avec le Ski-Club lors de son assemblée générale en décembre. Ce qui n'a pas été le cas avec le foyer nordique qui n'a pas tenu son assemblée générale 2017.

Le Conseil municipal a arrêté le principe d'un bail sur 12 mois avec un loyer mensuel par association et des dispositions concernant l'accueil d'autres prestataires. La question d'un aménagement du local pour un usage qui ne serait plus uniquement hivernal

ET AUSSI...

Avenant au bail de L'Atelier fromage »

Du fait que les travaux à la charge de la commune viennent tout juste de se terminer, le Conseil décide à l'unanimité de reporter au 1^{er} janvier 2018 le démarrage du bail avec Mme Tommasini.

Travaux sur le toit de l'église

Des travaux sur le toit de l'église pourraient être entrepris en 2018.

Outre les estimations faites il y a 2 ans par le cabinet BMI, il s'avère nécessaire :

- de faire procéder à un diagnostic parasitaire et de faire chiffrer un éventuel traitement qui s'avérerait nécessaire
- de faire chiffrer la création d'un plancher au dessus du dôme pour la sécurité du chantier.

Par ailleurs, un rendez-vous sera pris avec VercoSoleil pour la coordination des interventions (couverture des pans Sud avec des panneaux photovoltaïques - cf *L'Air du Temps* n°163 de juin 2017).

Yves Maussert suivra ces questions.

sera traitée à l'occasion des travaux qui doivent avoir lieu sur ce bâtiment (notamment pour l'installation du chauffage et l'amélioration de l'accueil du public).

Salle hors-sac

Par courrier reçu le 14 décembre 2017, le Ski-Club de Rencurel sollicite la commune, en accord avec le Foyer nordique auquel il se substituerait, pour la location de la salle hors-sac pour la saison d'hiver, afin d'y proposer une offre de snack attendue par la clientèle du domaine alpin, en complément de la fonction d'accueil attachée à cette salle.

Considérant que cette demande vient enrichir l'offre sur le Col de Romeyère, le Conseil municipal a répondu favorablement à cette demande pour une mise à disposition de la salle hors-sac du 22 décembre 2017 au 26 mars 2018 moyennant un loyer de 250,00 € par mois, hors charges.

À charge pour le preneur, comme il s'y engage dans son courrier, de se mettre en conformité avec la réglementation concernant la production et la vente de nourriture. La vente d'alcool sera proscrite sauf si le preneur satisfait aux obligations légales.

Activités physiques des écoliers

Le Conseil réaffirme l'engagement de la commune de prendre à sa charge les frais liés à l'**apprentissage de la natation par les enfants de l'école élémentaire qui fait partie des programmes scolaires.**

Ceci selon les modalités suivantes :

- Cycles de 8 séances de natation tous les 2 ans à la piscine de Villard, le bassin étant partagé avec l'école de Corrençon (frais partagés)



- Prise en charge des frais de bassin, de maîtres nageurs et de transport (montant d'environ 2 200 €)

Les **sorties de ski** seront subventionnées à hauteur de 600 €.

INFORMATION

En 2008, à l'occasion des élections municipales, l'engagement de campagne était de tenir les habitants régulièrement informés des affaires de la commune, des problèmes qui se posent, des besoins qui se font jour, des mesures à prendre ou des travaux à engager pour satisfaire à l'évolution de la réglementation, bref de tout ce qui fait le quotidien des élus et des employés de la commune.

L'Air du Temps existait. Nous avons continué la parution en la rendant mensuelle et en étoffant le contenu.

Ce n° est le 102^{ème} de la « nouvelle » formule, à quoi il faut ajouter les numéros spéciaux de l'été qui remplacent le numéro habituel au mois d'août.

La maquette a un peu évolué au fil du temps et le journal tel qu'il est fait désormais partie du paysage communal. Ce qui n'a pas changé c'est le souci de donner les clés pour comprendre.

Mais *L'Air du Temps* n'est plus le seul support d'information communal puisqu'un site internet est venu enrichir la panoplie, puisqu'une liste de diffusion permet d'envoyer à tous les habitants « connectés » des informations qui paraissent urgentes.

Quelle est la spécificité de chaque « media » ? Avons-nous su ou pu véritablement trouver les réponses ?

Informé, avec le souci d'associer, représente un investissement en temps non négligeable. Autant faire en sorte que cet investissement soit pertinent.

C'est pourquoi les retours des lecteurs seraient précieuses.

Merci d'avance à ceux qui prendront la plume (ou le clavier) pour apporter une contribution à la réflexion.

Michel Eymard



Nous avons testé récemment la formule ADT *Express* avec un premier numéro consacré essentiellement aux rythmes et horaires scolaires, puisque les demandes à mettre en œuvre à la rentrée prochaine devaient être soumises début février à la décision de l'Education Nationale.

Ce premier numéro n'a été diffusé qu'aux personnes qui reçoivent l'information par internet. Mais pour que personne ne soit lésé, vous le trouvez aussi en encart de ce n° de *L'Air du temps*.

GROS CHANTIER



C'était, il y a quelques jours, dans les Gorges de la Bourne...

Merci à Bernard PERAZIO pour les photos et pour les informations régulières sur l'évolution du chantier qu'on pouvait retrouver sur <http://www.rencurel-vercors.fr/>

LIRE, RÉFLÉCHIR, DÉDUIRE...

Lucile, Liam, Salah et Adrien, élèves de l'école du village, nous proposent le compte-rendu d'une enquête qu'ils ont rédigé.

Saurons-nous trouver qui est le coupable ?

A Lyon, le jeudi 25 janvier 2018, il y a eu un vol au musée d'Art. Le vol a eu lieu autour de 18h30 dans la salle de restauration des œuvres du musée située au rez-de-chaussée.

L'œuvre volée, une peinture d'une grande valeur, était en salle de restauration pour changer son encadrement. Dans cette salle se sont réunis Mme Buchrano, M. Bouboule, M. Lavette et le directeur du musée.



L'inspecteur Charly vient mener son enquête dans le musée dont le directeur est son ami. Il veut donc l'aider.

Voici les propos racontés par son ami :

«Quand je terminais de ranger mes papiers dans mon bureau, à 18h30, j'ai vu une ombre imposante qui sortait à toute vitesse de la salle de restauration. Je sortis rapidement à sa poursuite et, au sous-sol, je vis une main musclée sur la poignée de la porte de sortie... »

L'inspecteur Charly décrit un à un tous les suspects.

- Mr Bouboule est assez opulent et tout minuscule, il est aussi aveugle. Son

métier est banquier, il est très vieux et il a une jambe cassée. Il était présent pour le financement de l'encadrement du tableau.

- M. Girophare est un homme fort comme un tracteur, discret comme un loup, colossal, beau, brun, gai et sportif. Il est pompier à Lyon et était là pour vérifier si les alarmes incendie fonctionnaient.
- M. Lavette travaille comme technicien de surface au musée. Il est rabougri avec des mains minuscules. C'est lui qui s'est occupé de nettoyer la salle ce jour-là.
- Mme Buchrano est chétive et maigre. Elle travaille dans l'encadrement et elle était présente pour demander l'argent que le musée lui doit pour le nouvel encadrement.



L'inspecteur Charly a trouvé le coupable, Et vous ?

Adrien, Salah, Liam et Lucile

COMPRENDRE CE QU'ON LIT

L'étude internationale PIRLS mesure, tous les 5 ans, la compréhension en lecture des enfants au niveau du CM1.

moyenne européenne (540 points). L'Irlande et la Finlande obtenant les meilleurs scores européens, respectivement 567 et 566 points.

Depuis 2001, les résultats ont baissé de 22 points sur les textes informatifs.

Alors... curiosité, concentration, réflexion, questionnement, information, vocabulaire, mise en réseau... On peut leur donner un petit coup de pouce à nos enfants et petits enfants ?

Monique Eymard



En 2016, avec un score de 511 points, les petits Français se situent sous la

En savoir + :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/2017/73/7/depp-ni-2017-24-pirls-cm1-ecrit_860737.pdf

(Au jour, le jour...)

ADMR DU ROYANS



Nous profitons de l'édition de la gazette pour souhaiter à tous et à toutes nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2018.

Le Service d'Aide à Domicile : ADMR du Royans

- Ce service vous propose toujours de l'aide à domicile avec prise en charge des différentes caisses de retraite, ou de la CPAM pour les non retraités.
- Il intervient aussi beaucoup pour des aides humaines dans le cadre de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie et de l'Allocation Prestation Handicap : aide à la toilette, aide au lever et au coucher, aide à la préparation et à la prise des repas, aide à la mobilité, petit entretien de la maison, courses, compagnie.
- Il intervient enfin dans le cadre de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant.

Pour toutes les personnes, retraitées ou non, qui n'entrent pas dans ces dispositifs, nous proposons des heures de ménage, repassage et petits travaux d'entretien extérieurs. Ces heures sont facturées 20,50 €. Elles sont déductibles des impôts (50%) ou ouvrent droit à un crédit d'impôt.

Le paiement par CESU est accepté.

Coordonnées du service : 04 76 36 16 15
Bureau ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30.
Le mercredi sur rendez-vous.

Cette année nous vous proposons une tombola avec de nombreux lots : tablette, cafetière Senséo, cafetière Thermos, paniers garnis, plantes, tableaux et lots divers...

Merci de réserver un bon accueil à nos personnels et nos bénévoles lors de leur passage. Le prix du billet est de 5€. Le tirage aura lieu en janvier 2018.

Le Service ADMR Famille :

Pour toute demande nouvelle pour les familles : **04 76 56 35 99**

Le Service Portage de Repas

Les livraisons sont toujours assurées par Isabelle et Philippe du lundi au samedi avec possibilité de prendre des repas le dimanche.

Les repas sont toujours confectionnés au Perron avec des menus variés et équilibrés sous contrôle d'hygiène et du diététicien. Les tarifs sont de 8.90 € et de 9.60 € pour moins de 4 repas par semaine

Coordonnées du service : 04 76 36 16 15,

Depuis le 3 novembre 2017 Marie -Thérèse CHARBONNEL a souhaité passer le relai à d'autres bénévoles. En effet, même si elle reste encore un peu dans l'association, elle ne va pas renouveler son mandat de Présidente lors de l'assemblée 2018. Jacques Régnier, responsable « Ressources humaines », lui apporte un grand soutien mais l'association a besoin de nouveaux bénévoles. Non seulement Marie-Thérèse et Jacques pourront les aider à démarrer ces nouvelles fonctions mais il y a aussi d'autres bénévoles bien impliqués et 2 secrétaires très actives qui font un gros travail dans l'association.

N'hésitez pas à contacter
le 04 76 36 15

Le Service de Soins à Domicile : SSIAD DU ROYANS AUX COTEAUX

Le Service de Soins à domicile a fêté ses **30 ans** d'activité sur le secteur le 21 décembre dernier à la salle des fêtes de Saint Romans. Anciens-nouveaux bénévoles et salariés, se sont retrouvés lors de cet après-midi festif pour partager avec les bénéficiaires du service un goûter de Noël et profiter de l'animation proposée par l'Association Danse Loisirs de Rovon-Vinay.

Jean Claude POTIÉ, Président de l'association a retracé l'évolution du service depuis sa création en juillet 1987 et a remercié tous les intervenants pour le travail accompli depuis 30 ans.



En juin : les bénéficiaires se sont retrouvés au Restaurant Le Marandan pour partager un barbecue et profiter de l'ombre des arbres au bord du Lac.

En septembre, 9 bénéficiaires sont partis une semaine en voyage à Vichy accompagnés par 4 soignants, 2 bénévoles et 4 aidants familiaux avec 12 autres personnes du Service de Soins de Villard de Lans. Au total 31 personnes dont 14 en fauteuils roulants. Nous tenons à remercier l'AG2R, la MSA, La Fondation Bruneau, l'ANCV, le Département et les communes d'Izeron et Saint Romans, pour leur soutien financier sans qui le voyage serait impossible à réaliser.

En novembre, les participants au voyage se sont rendus au Restaurant Les Clarines à Corrençon-en-Vercors avec 2 véhicules d'ARIA38 pour retrouver leurs homologues de Villard de Lans autour d'un bon repas et visionner les photos du voyage.

Fin novembre, sous l'impulsion de bénévoles et salariées, un après-midi cartes et jeux de société a été proposé aux bénéficiaires du service. Cette activité ayant été très appréciée, elle sera reconduite régulièrement au cours de l'année 2018.

Coordonnées du service :
04 76 38 37 64

Bureau ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h, mercredi de 9h à 16h sur RV



Le Service assure les soins d'hygiène à domicile, 7 jours sur 7, pour 52 personnes âgées ou handicapées sur l'ex-canton de Pont en Royans et 12 communes de l'ex-canton de Saint Marcelin. Il intervient sur prescription médicale. Il travaille avec les services d'aide à domicile de Saint Romans, St Hilaire du Rosier et de Chatte, les infirmiers libéraux du secteur et les hôpitaux. L'équipe soignante est composée de 2 infirmières et 1 secrétaire qui coordonnent le travail des 13 aides-soignantes

Cette année encore, Le SSIAD a proposé diverses activités, toujours très prisées des bénéficiaires :

(Au jour le jour)

VOEUX

Je tenais à présenter mes meilleurs vœux de bonne année à tous les habitants de ce joli coin du Vercors qui m'est si cher, et leur dire que je ne les oublie pas.

Merci à ce charmant et accueillant petit village du Dauphiné où, après ma peine et quelques déboires passagers, j'ai souvent reçu aides précieuses et gentillesse, m'aidant à mieux supporter un départ vers d'autres lieux.

J'en apprécie chaque jour d'immenses bienfaits.

Simple petit message d'au revoir.

Marylène « de Pierrot »

NOMINATION

Bienvenue à Jules MEALLIER qui est le nouvel agent ONF chargé d'une partie de la forêt domaniale des Coulmes et de la forêt communale de Rencurel (dans le cadre du plan de gestion signé entre l'ONF et la commune).

Il remplace Maxence PINAT, parti depuis 1 an.

CIVISME

DÉJECTIONS CANINES

Des habitants se plaignent de devoir slalomer entre les déjections canines sur les trottoirs de La Balme ou aux abords des bâtiments.

La commune invite fermement les propriétaires de chiens à ramasser les déjections de leur animal de compagnie.

22 DÉCEMBRE : FÊTE DE NOËL DES ÉCOLES



Bonjour
à tous les habitants du village !

En décembre, le dernier jour d'école, le vendredi 22, nous avons joué une pièce de théâtre qui s'appelait « La maison hantée d'Ursule » adaptée de « Le fantôme de la demoiselle » de Vannia Laugier.

La maîtresse nous a lu l'histoire, nous l'avons adorée et l'avons modifiée pour que chacun ait un rôle.

Nous avons beaucoup rigolé pendant les répétitions.

Nous avons tous eu un peu le trac de jouer devant un grand public et de ne pas se souvenir de nos textes...

Mais c'était génial ! Les costumes nous ont permis d'entrer dans la peau de nos personnages.

Franca, l'AVS de la classe, nous a donné de bons conseils et nous a préparé un livret de la pièce. Quand nous répétions, ceux qui n'étaient pas sur scène faisaient le public et nous encourageaient. L'envie de nous faire plaisir et de vous faire plaisir nous a donné de la confiance. La maîtresse nous a rassurés et encouragés. Ce fut une expérience inoubliable !

Nous avons apprécié la pièce des enfants de la Balme qui étaient « pile-poil » comme il fallait. Bravo à eux, à Anne et Glawdys !

Nouveau rendez-vous au mois de juin !

Nous vous souhaitons une bonne année pleine de bonnes surprises et de bonheur !

Les enfants de l'école du village

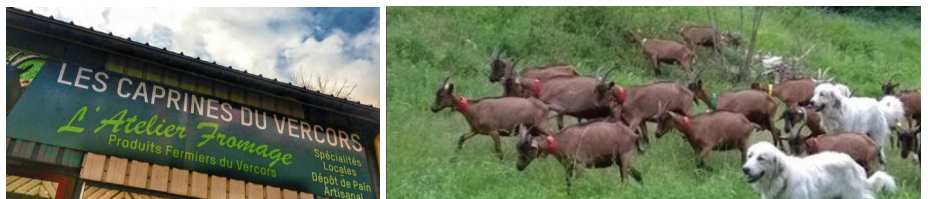
12 JANVIER 2018 : L'ATELIER FROMAGE INAUGURÉ

Situé sur la commune de Rencurel, au cœur des gorges de la Bourne, l'élevage de chèvres alpines chamoisées, Les Caprines du Vercors, perpétue les traditions d'élevage et de garde d'autrefois.

Cette tradition permet d'obtenir un lait de caractère transformé sur place à "L'Atelier Fromage" des Caprines du Vercors situé à La Scie, La Balme de Rencurel, où Myriam vous fera découvrir les méthodes de fabrication.

Myriam et Fabrice vous accueillent dans leur nouvelle fromagerie, **L'Atelier Fromage**, du mardi au dimanche de 8h à 12h et de 15h à 19h, et vous proposent, outre leur production, une sélection de produits du terroir qui vont du fromage (de chèvres, de vaches, de brebis) au miel des Hauts Plateaux, en passant par les œufs, volailles, viande et charcuterie produits dans les Fermes du Vercors.

Myriam Tommasini et Fabrice Bolzon



Le 12 janvier, c'était portes ouvertes à L'Atelier Fromage.

(Au jour, le jour...)

AGENDA Février - Mars

Quand	Quoi	Où	Par qui
Dimanche 4 février 10h à 12h30 14h30 à 16h	Fête du Nordique*	Rencurel Le Belvédère	Foyer nordique
Mardi 6 février à 19h	Conseil communautaire	Salle des fêtes Pont-en-Royans	St Marcellin Vercors Isère Communauté
Vendredi 9 février à 20h	Réunion publique : Quel avenir pour la grange Marcon ?	Salle des fêtes St Julien-en-Vercors	Mairie de St Julien

ETAT CIVIL

Naissances

Sergueï RATAJSKI

né le 23 novembre 2017

de Nelly GUERIN LOCATELLI
et de Joël RATAJSKI



Anaël CALLET

née le 19 décembre 2017

de Elisabeth MAGNAT
et de Yoan CALLET

ANNONCE

**Particuliers cherchent
maison, grange ou terrain
à vendre sur Rencurel**

Travaux possibles

Contacts :

06 71 53 18 34

06 35 12 65 34

TAD Février - Mars

Renaud Callet vous emmène

à Villard de Lans

Mardi 23 janvier 2018

Jeudi 8 février

Jeudi 22 février

à Saint-Marcellin

Jeudi 8 mars

Tarif aller-retour : 5 €

**N'oubliez pas de réserver au
0820 08 38 38**

L'Air du Temps

n°168

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : janvier 2018

Directeur de la publication : Michel Eymard

Maquette et mise en page :

Michel Eymard

**Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE**

**Ont contribué à ce numéro (textes et
photos) : ACCR, les enfants de l'école du
village, Fabrice Bolzon, Département de
l'Isère, Michel Eymard, Monique Eymard, Myriam
Tommasini et des associations.**

**Saint-Julien-en-Vercors
RÉUNION PUBLIQUE**

> Salle des fêtes



**ATTENTION
CHANGEMENT
DE DATE !**

> **VENDREDI 9
FÉVRIER
20h à 22h**

**QUEL AVENIR POUR
LA GRANGE MARCON ?**



**Venez en discuter avec les élus
en partageant un moment convivial**

N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous avez des difficultés à vous déplacer.

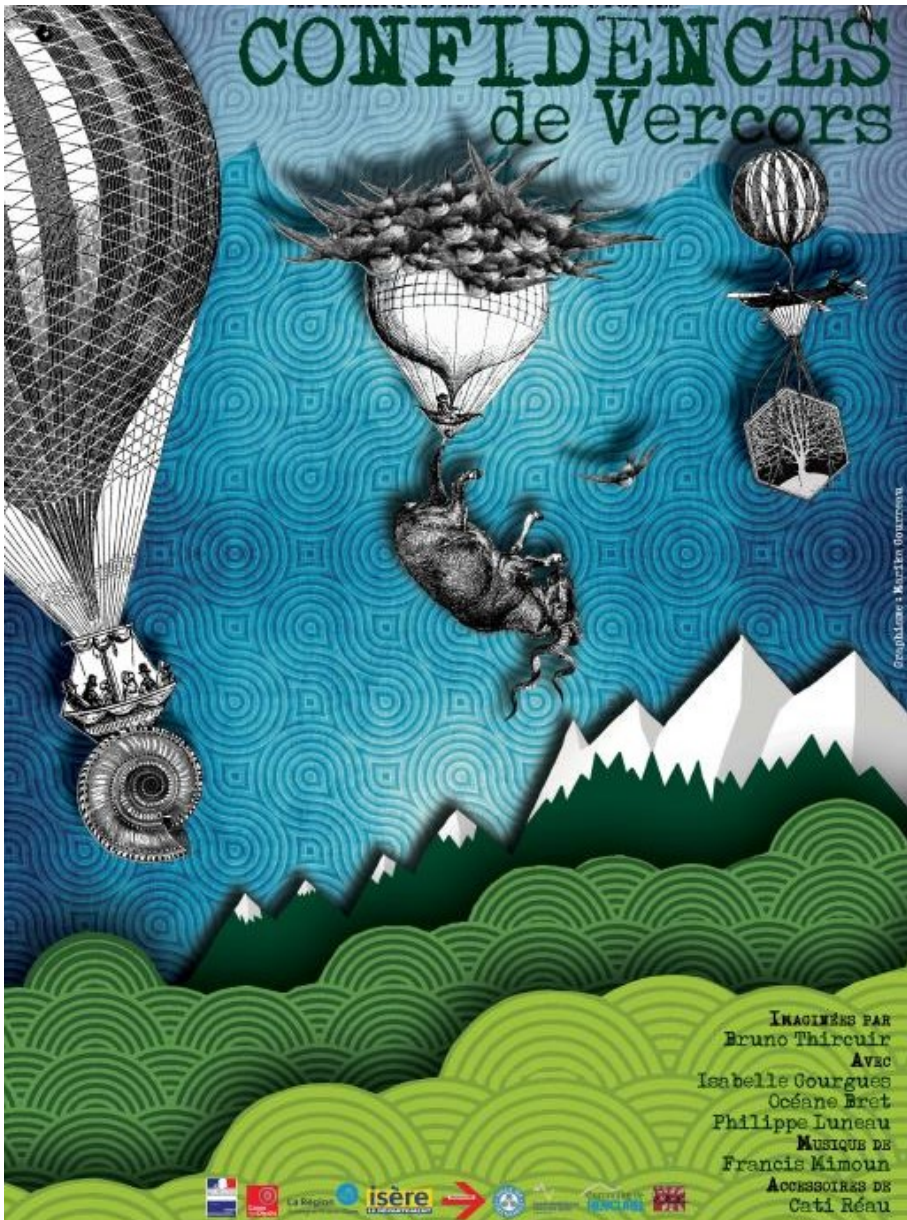
Les élus de Saint Julien en Vercors souhaitent associer les habitants de St Martin en Vercors et de Rencurel en même temps que les habitants de St Julien en Vercors à la réflexion sur le devenir de la Grange Marcon. La réunion publique sera animée par le CAUE de la Drôme sous forme d'ateliers participatifs.

Lundi 12 février à 16h	Assemblée générale	Rez-de-jardin de la mairie	Rencurel Animation Initiative
Samedis 17 et 24 février Samedi 3 mars	Nocturnes ski alpin (17h à 20h) Descentes aux flambeaux *	Col de Romeyère	Ski-Club
Samedi 24 février de 18h à 20h	Relais à l'Américoules*	Col de Romeyère	Ski-Club
Dimanche 25 février à 14h	Spectacle déambu- latoire <i>Confidences de Vercors</i>	Col de Romeyère	La Fabrique des Petites Utopies / ACCR / Paysage > Paysages

* Plus d'informations sur <https://www.coulmes-vercors.com/>

(Station)

BALADE SPECTACLE DANS LES COULMES



Balade spectacle dans le massif des Coulmes en raquettes, à ski de fond ou à pied en compagnie de la Fabrique des Petites Utopies.

Une balade spectacle en cinq escales, pour une après-midi de contes d'aujourd'hui qui tissent leur trame dans les légendes d'hier. Entre histoires de pierres, de plantes, d'animaux, mais aussi des charbonnières, de la Résistance ou de la vallée fossile, ces récits nous feront parcourir autrement ce massif des Coulmes.

Cette balade contée par 3 comédiens et un musicien se déroulera en raquettes à neige, en ski de fond ou à pied.

Chaque tableau de ce spectacle balade sera rythmé par des compositions musicales variées et le chemin entre deux escales pourra devenir le prétexte d'une flânerie musicale participative.

Balade spectacle programmée dans le cadre de Paysage > Paysages, opération du département de l'Isère pour mettre en valeur les paysages variés de notre territoire.

**Dimanche 25 février 2018
à 14h00**

**(RV devant le foyer de ski)
Col de Romeyère / Rencurel**

Tout public à partir de 10 ans

Réservations :

ACCR-5ème Saison : 04 76 36 09 74

lacinquiemesaisonaccr@gmail.com

PAYSAGE → PAYSAGES

Un événement culturel porté par le Département de l'Isère, sur une proposition artistique de LABORATOIRE.

DU NOUVEAU SUR LE DOMAINE DE SKI ALPIN DU COL

Vous avez dit station familiale ?

Depuis l'ouverture de la station avant Noël, l'espace débutants et son fil neige sont opérationnels.

Un nouvel équipement bien apprécié des parents de jeunes enfants mais aussi des moniteurs ESF dont les cours ont pris une tournure beaucoup plus dynamique.

Et puis, prendre confiance en soi sur le fil neige aide à surmonter l'appréhension quand on arrive sur le télékit. D'où moins de chutes et plus de fluidité. Tout le monde est gagnant !

